



13.1 OCT 2018

RAPPORT D'EXECUTION BUDGETAIRE AU TROISIEME TRIMESTRE 2018

Octobre 2018

A handwritten signature in blue ink, located at the bottom right of the page.

Au regard du respect des principes de redevabilité et de la transparence dans la gestion des finances publiques, le Ministère des Finances et du Budget s'est engagé à assurer la diffusion régulière des informations financières à travers la production et la publication du rapport périodique sur l'exécution du budget de l'Etat.

L'élaboration du rapport d'exécution du budget de l'Etat s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique du Ministère des Finances et du Budget afin d'assurer une meilleure visibilité des actions menées dans le domaine de l'amélioration et assainissement de nos finances publiques.

Le présent rapport qui rend compte de la gestion des finances publiques au 3^{ième} trimestre 2018, se veut un outil d'évaluation des décisions publiques. Il permet de mettre à la disposition des acteurs de la vie nationale, aux partenaires techniques et financiers de trouver toutes les informations utiles sur les finances publiques.

Il est structuré de la manière suivante :

- 1- Contexte d'élaboration du collectif 2018 ;
- 2- Exécution du budget à fin septembre 2018 ;
- 3- Perspectives.

I - CONTEXTE D'ELABORATION DU COLLECTIF 2018

Après trois mois d'exécution du budget de l'exercice 2018, des informations capitales qui impacteraient la suite de l'année sont apparues. C'est pourquoi, les prévisions budgétaires pour l'exercice 2018 ont été revues dans le cadre d'un collectif budgétaire.

Cette révision du budget 2018 s'impose à cause de certains faits majeurs :

- i) la nécessité de prendre en compte dans le budget de l'Etat les appuis budgétaires et les appuis projets dont les différentes conventions ont été signées récemment, après la promulgation de la loi de finances 2018 ;
- ii) la promulgation de la Loi n°18.002 du 17 janvier 2018 régissant les communications électroniques en RCA, dans laquelle la collecte des recettes doit être autorisée par les dispositions d'une loi de finances. L'application de cette disposition à travers cette loi de finances rectificative permettra de

rehausser le niveau des recettes domestiques et d'intégrer les dépenses correspondantes ;

- iii) la nécessité de prendre en compte certains besoins pressants pour lesquels les informations y relatives n'étaient pas disponibles lors des travaux de l'élaboration du projet de budget 2018. Il s'agit, notamment de certaines manifestations nationales telles que les Journées Mondiales de l'Alimentation (JMA) et du paysan 2018 et 2019 qui exigent des dépenses importantes ;
- la perspective d'une mobilisation des recettes propres au cours les trimestres à venir inférieures aux prévisions initiales susceptible de dégrader davantage le solde primaire et remettre en cause les repères arrêtés de commun accord avec le FMI dans le cadre du programme économique du Gouvernement appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC).

C'est pourquoi, il était apparu nécessaire d'aligner les dépenses sur les nouvelles prévisions de recettes afin de disposer d'un déficit primaire réaliste et soutenable qui ne devrait pas dépasser 1,4% du PIB.

Les principaux faits ayant caractérisé l'élaboration du budget 2018 concernent : i) la poursuite des efforts de reconstruction du pays ; (ii) l'achèvement avec succès de la deuxième et troisième revue du programme conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI), appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) ; (iii) le processus de recrutement et de formation de 500 gendarmes et policiers ; (iv) l'intégration dans la fonction publique centrafricaine du personnel civil au profit des secteurs sociaux ; (viii) les efforts pour le redéploiement progressif de l'administration sur toute l'étendue du territoire ; et (ix) le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité avec l'appui de la communauté internationale.

L'élaboration de la loi de finances rectificative 2018 s'est aussi appuyée sur les hypothèses d'un cadrage macroéconomique caractérisé par :

- Un PIB nominal projeté 1 209 milliards de francs CFA contre 1 167 milliards de francs CFA en 2017 ;
- Un taux de croissance de PIB réel estimé à 4,3 % ;
- Un taux d'inflation projeté à 4 %.



Sur la base de ces principales hypothèses, les recettes totales sont projetées à 219,4 milliards de FCFA et les dépenses à 235,7 milliards de FCFA, dégageant ainsi un solde budgétaire déficitaire de l'ordre de 16,3 milliards de FCFA, et un déficit primaire qui se chiffre à 17,6 milliards, représentant 1,4% du PIB.

Les prévisions budgétaires par grande masse du collectif budgétaire 2018 ainsi que les résultats de l'exécution à fin septembre sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°1 : Prévision de grandes masses du collectif budgétaire 2018 et les réalisations à fin septembre 2018 (en milliers de francs CFA).

	Total réalisation à fin septembre 2017 [1]	Prévision révisée 2018 [2]	Total réalisation à fin septembre 2018	Taux de réalisation (en %) [4]=[3]/[2]
RESSOURCES	149 547 867	219 397 891	185 163 516	84,40
Ressources intérieures	91 947 867	112 952 002	114 143 212	101,05
Ressources propres	73 547 867	112 952 002	81 168 212	71,86
Douanes	38 038 263	53 100 000	39 132 162	73,70
Impôts	34 729 689	53 984 402	41 385 795	76,66
Trésor	779 915	5 867 600	650 255	11,08
Emprunts	18 400 000	-	32 975 000	
Emprunts (Bon du Trésor)	13 100 000	-	14 975 000	
Emprunts (FMI et autres)	5 300 000	-	18 000 000	
Ressources extérieures	57 600 000	106 445 889	71 020 304	66,72
Appuis budgétaires	23 600 000	32 700 000	31 053 000	94,96
Appuis projets	34 000 000	73 745 889	39 967 304	54,20
Dons projets	31 500 000	62 435 889	36 928 656	59,15
Emprunts projets	2 500 000	11 310 000	3 038 648	26,87
CHARGES	127 086 690	235 689 659	157 999 767	67,04
Dépenses primaires	85 117 714	120 401 716	92 215 618	76,59
Personnel	42 722 750	60 611 599	43 440 184	71,67
Biens et services	24 722 829	28 532 350	28 800 237	100,94
Frais financiers	-	6 197 530	113 999	1,84
Transferts et subventions	17 672 135	25 060 237	19 861 198	79,25
Dépenses d'investissement	41 920 713	90 144 433	48 421 167	53,72
Sur ressources propres	10 420 713	16 398 544	8 453 863	51,55
Sur ressources extérieures	31 500 000	73 745 889	39 967 304	54,20
Dépenses de rembours. de la dette	48 263	25 143 510	10 000 982	39,78
Dettes intérieures				
Dettes extérieures				
Arriérés payés			7 362 000	
Solde budgétaire	22 461 177	- 16 291 768	27 163 749	

Sources : MFB, DGDDI, DGID, DGTCP, DGB et MECP (DGPE), 2018.

II - EXECUTION DU BUDGET A FIN SEPTEMBRE 2018

Le budget de l'Etat au 3^{ième} trimestre 2018 a été exécuté dans un contexte caractérisé par :

- la mise en place d'un collectif budgétaire en vue de corriger les prévisions initiales, consécutives à certaines faiblesses observées dans la mobilisation des recettes ;
- la poursuite des opérations d'apurement des arriérés de salaires tant commerciaux que sociaux ;
- l'adoption et la mise en œuvre du plan stratégique du Ministère des Finances et du Budget ;
- l'intégration dans la fonction publique centrafricaine de personnel civil dans les différents départements ministériels ;
- le retour progressif à l'accalmie suite au déploiement des Forces des Armées Centrafricaines (FACA) dans certaines localités du pays.

Dans ce contexte, les résultats de l'exécution du budget à fin septembre 2018 montrent que les ressources ont été mobilisées à hauteur de 185,16 milliards de francs CFA tandis que les dépenses ont atteint 158 milliards de francs CFA, dégageant ainsi un solde provisoire excédentaire d'environ 27,2 milliards de francs CFA.

2.1 - Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources à fin septembre 2018 s'est déroulée dans un contexte économique national relativement favorable.

Les ressources totales recouvrées à fin septembre 2018 s'élèvent globalement à 185,2 francs CFA contre 149,5 milliards de francs CFA à la même période en 2017, soit une progression de 24%.

Elles se décomposent en ressources intérieure (114,1 milliards de francs CFA) et ressources extérieures (71,0 milliards de francs CFA).

Par rapport aux prévisions révisées de 219,4 milliards de francs CFA, le taux d'exécution s'établit à 84,4%. Cette hausse s'explique d'une part, par l'importance du volume des emprunts mobilisés au cours du 3^{ième} trimestre 2018, et d'autre part, par

les efforts de mobilisation des recettes par les Directions Générales des Impôts et des Douanes.

2.1.1 - Les ressources intérieures

Les ressources intérieures sont constituées des recettes propres et des emprunts ont été mobilisées à hauteur de 114,4 milliards de francs CFA à fin septembre 2018 sur une prévision annuelle révisée de 112,95 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 101,05 %. Cette situation est liée à l'absence des montants prévisionnels des emprunts.

Comparativement à la même période de l'année 2017 où le niveau de recouvrement était de 91,95 milliards de francs CFA, une hausse de 24,1% est observée.

2.1.1.1 Les ressources propres

A fin septembre 2018, les recettes propres ont été recouvrées à hauteur de 81,2 milliards de francs CFA, représentant un taux de réalisation de 71,9 % des prévisions annuelles de 112,95 milliards de francs CFA. En comparaison avec le niveau de mobilisation atteint un an plutôt, on observe une hausse de 10,4%, en lien avec la mise en œuvre des mesures phares contenues dans le plan stratégique du Ministère des Finances et du Budget et des différentes recommandations des missions d'assistance technique.

Il s'agit entre autres mesures de :

- Relancer les entreprises défailtantes, procéder à la taxation d'office en cas d'absence de réaction à la relance et utiliser tous les moyens coercitifs pour recouvrer les créances fiscales ;
- Rendre effectif le paiement différé de la TVA à l'importation ;
- Redonner à l'Inspection Générale des Finances son rôle d'audit des services, y compris les services vérificateurs ;
- Sécuriser les recettes douanières par le déploiement du SYDONA ++ à Beloko, Berberati et Gamboula ;
- Procéder à un rapprochement rapproché régulier des recettes déclarées par les régies (Douanes et impôts) et des recettes encaissées par le Trésor Public ;
- Poursuivre la rationalisation des exonérations.

Le tableau ci-après présente la situation des ressources propres au cours de la période sous revue par structure de mobilisation.

Tableau n° 2 : Répartition du montant des recettes par structure de recouvrement à fin septembre 2018 (en milliers de FCFA)

	Total réalisation à fin septembre 2017	Total réalisation au 1er trimestre 2018	Total réalisation au 2ième trimestre 2018	Total réalisation au 3ième trimestre 2018	Total réalisation à fin septembre 2018
Douanes	38 038 263	13 374 087	13 018 130	12 739 945	39 132 162
Impôts	34 729 689	14 524 860	13 707 352	13 153 583	41 385 795
Trésor	779 915	203 819	160 281	286 155	650 255
Total	73 547 867	28 102 766	26 885 763	26 179 683	81 168 212

Sources : DGDDI, DGID et DGTCP. 2018

Par structure chargée de mobilisation des recettes, la situation se présente comme suivante :

✓ **La Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI)**

Les recettes recouvrées par la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI) sont passées de 38,0 milliards de francs CFA à fin septembre 2017 à 39,1 milliards de francs CFA à fin septembre 2018, soit une augmentation de 2,9%. Sur une prévision annuelle révisée de 53,1 milliards de francs CFA, le taux de recouvrement a atteint 70,4%.

Les droits et taxes recouvrées par la DGDDI sont essentiellement constitués de :

- recettes fiscales 33,47 milliards de francs à fin septembre 2018 CFA contre 33,75 milliards de francs CFA à la même période en 2017 ;
- droits de sortie 0,70 milliards de francs CFA à fin septembre 2018 contre 0,92 milliards à la même période en 2017 ;
- recettes affectées 3,87 milliards de francs CFA au 30 septembre 2018 contre 1,72 milliards de francs CFA en 2017.

Le tableau ci-dessous présente la performance de la DGDDI par natures économiques des recettes.

Tableau n°3 : Répartition des recettes réalisées par la DGDDI à fin septembre 2018 (en milliers de francs CFA).

	Total réalisation à fin septembre 2017	Prévision 2018	Total réalisation à fin septembre 2018	Taux de réalisation
Recettes fiscales	33 750 691	47 087 339	33 465 764	71,07
Droits de sorties	929 535	1 007 965	705 834	70,03
Amendes et pénalités	316 552	1 135 990	335 033	29,49
Recettes affectées	1 723 415	2 140 808	3 871 718	180,85
Recettes sur exercices antérieurs		-	88 931	
Autres recettes	989 032	1 727 898	664 882	38,48
Total	38 038 263	53 100 000	39 132 162	73,70

Source : DGDDI, 2018

Les facteurs ci-dessous énumérés expliquent le niveau de réalisation en matière de recouvrement à la Direction Générale des Douanes et de Droits Indirects :

- Augmentation des volumes des matières imposables en importation ainsi qu'en exportation ;
- Informatisation du bureau des douanes de Béloko ayant permis d'avoir une traçabilité sur les mouvements des marchandises et des flux entre Bangui et Béloko ;
- Utilisation maximale de l'applicatif SYDONIA ++ ;

Mais il convient de noter qu'au-delà de ces performances ci-dessus enregistrées, des difficultés spécifiques persistent et se présentent de la manière suivante :

- Incivisme et la fraude douanière ;
- Flambée des exonérations ;
- Non informatisation des autres postes douaniers (Berberati, Gamboula et Mongoumba) ;
- Concurrences déloyales.

✓ **La Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID)**

La Direction Générale des Impôts et des Domaines a réalisé 41,4 milliards de FCFA à fin septembre 2018, contre 34,7 milliards de francs CFA à la même période un an plutôt, soit une hausse de 19,2%.

Le montant ainsi recouvré à fin septembre 2018 représente 76,7% de la prévision annuelle révisée qui est environ 54 milliards de francs CFA.

Ces recettes sont composées principalement de :

- Recettes fiscales : 35,87 milliards de francs CFA en septembre 2018 contre 30,44 milliards de francs CFA en 2017 ;
- Recettes non fiscales : 4,66 milliards de francs CFA en 2018 contre 3,66 milliards de francs CFA en 2017 à la même période ;
- Produits divers : 0,77 milliard de francs CFA en 2018 contre 0,40 milliard de francs CFA en 2017.

Tableau n°4 : Situation des recettes par nature de la DGID à fin septembre 2018 (en milliers de francs CFA).

Nature des recettes	Total réalisation à fin septembre 2017	Prévision 2018	Total réalisation à fin septembre 2018	Taux de réalisation
Recettes fiscales	30 442 714	45 145 146	35 866 539	79,4
Recettes non fiscales	3 615 450	7 021 829	4 660 090	66,4
Recettes sur exercices antérieurs	275 726	979 006	93 422	9,5
Produits divers et exceptionnels	395 799	838 421	765 744	91,3
Total recettes	34 729 689	53 984 402	41 385 795	76,7

Source : DGID, 2018

Ces résultats s'expliquent essentiellement par le renforcement des actions entreprises depuis quelques années et qui concernent :

- l'application efficace des mesures antérieurement adoptées ;
- le bon comportement des recettes fiscales (TVA, droits d'accises, IS et de la contribution des patentes) et non fiscales (droits d'enregistrement et taxe domaniale) ;
- l'opérationnalisation de la nouvelle cellule en charge de recouvrement.

En dépit de cette performance enregistrée, le recouvrement de la DGID est entravé par :

- la faible informatisation de gestion de recouvrement ;
 - la gestion manuelle des restes à recouvrer ;
 - l'absence d'organe de pilotage pour la problématique des assiettes.
- **La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)**

Au 30 septembre 2018, la DGTCP a recouvré au total 0,650 milliard de francs CFA sur une prévision annuelle révisée de 5,87 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation 11,08 %.

Comparée à la même période l'exercice 2017, où le niveau de recouvrement était de 0,779 milliards de francs CFA, on observe une régression de -16,62 % liée principalement à la mise en œuvre tardive des structures en charge de recouvrement des taxes de sûreté aéroportuaire.

2.1.1.2 - Les emprunts.

A fin septembre 2018, il a été mobilisé 32,9 milliards de francs CFA au titre des emprunts pour soutenir la trésorerie. Le montant total des emprunts a connu une forte augmentation au 3^{ème} trimestre 2018 consécutif aux décaissements des ressources du FMI intervenu au mois juillet 2018 dont le montant se chiffre à 18 milliards de FCFA.

Le montant des emprunts se décompose en Bon du Trésor (13,14 milliards de francs CFA), correspondants du Trésor (1,84 milliards de francs CFA) et FMI (18 milliards de Francs CFA).

2.1.2 - Les ressources extérieures

Constituées des appuis budgétaires, dons et emprunts programmes/projets, le montant des ressources extérieures mobilisées à fin septembre se chiffre à 71,0 milliards de francs CFA, représentant 66,7% des prévisions annuelles.

Ces ressources se décomposent en appuis budgétaires (31,1 milliards de francs CFA) et dons et emprunts programmes/projet (36,9 milliards de francs CFA).

2.2 - Situation de l'exécution des dépenses

Au 30 septembre 2018, la situation de l'exécution du budget de l'Etat hors investissements sur ressources extérieures affiche un niveau d'exécution base engagement de 110,7 milliards de francs CFA contre 95,64 milliards de francs CFA à la même période en 2017. Par rapport à fin septembre 2017, il ressort une hausse des dépenses exécutées de 15,03 milliards de francs CFA, soit une hausse de 16%. Cette progression est imputable aux dépenses courantes (76,59%) et de remboursement de la dette (39,78).

Tableau n°5 : Situation d'exécution dépenses par titre budgétaire (en milliards de francs CFA)

Nature des dépenses	Cumul des dépenses engagées à fin septembre 2017	Prévision 2018	Cumul des dépenses engagées à fin septembre 2018	Cumul des dépenses ordonnancées à fin septembre 2018	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
Dépense primaire	85 117 714	120 401 716	92 215 618	77 572 837	76,59	64,43
Personnel	42 722 750	60 611 599	43 440 184	43 440 184	71,67	71,67
Bien et services	24 722 829	28 532 350	28 800 237	15 902 976	100,94	55,74
Frais financiers		6 197 530	113 999	113 999	1,84	1,84
Transferts et subven	17 672 135	25 060 237	19 861 198	18 115 678	79,25	72,29
Investissement	10 420 713	16 398 544	8 453 863	7 534 658	51,55	45,95
Remboursement de la d	98 262	25 143 510	10 000 982	9 057 764	39,78	36,02
Total	95 636 689	161 943 770	110 670 463	94 165 259	68,34	58,15

Source : DGB, 2018.

2.3.1 - Les dépenses courantes

A fin septembre 2018, le montant des dépenses engagées se chiffrent à 92,2 milliards de francs CFA, sur une dotation de 120,4 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution 76,6% contre 57,6% à la même période en 2017. Cette situation est imputable à la variation en hausse de l'ensemble des postes des dépenses courantes.

Cette embellie se justifie par la prise en charge salariale des nouvelles recrues dans la fonction publique, l'appropriation des procédures d'exécution des dépenses publiques par les administrateurs et gestionnaires de crédits, l'engouement des prestataires de services à coopérer avec l'Etat en liaison avec la volonté du Gouvernement d'assurer une gestion financière sans accumuler des arriérés pour l'exercice en cours.

Par composante, la situation des dépenses courantes se présente comme suit :

2.3.1.1 - Les dépenses du personnel

Les dépenses du personnel au 30 septembre 2018 se chiffrent 43,44 milliards de francs CFA sur une dotation annuelle de 60,6 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 71,7% contre un taux de 76,6% à la même date en 2017. Il ressort donc une baisse du taux de 4,96 points entre 2017 et 2018, expliquée par les efforts

déployés en vue de maîtriser la masse salariale. En termes de volume, cette catégorie de dépense a cru de 0,72 milliard de francs CFA, en liaison aux effectifs additionnels des fonctionnaires et agents de l'Etat suite à la dernière vague d'intégration.

2.3.1.2 - Les dépenses de fonctionnement

Le montant des dépenses de fonctionnement à fin septembre 2018 s'élève à 28,8 milliards de FCFA sur une dotation de 28,53 milliards de F.CFA, soit un taux d'exécution de 101,9% contre 92,4% à la même période en 2017. Le volume des dépenses de fonctionnement a enregistré un dépassement de 0,55 milliard par rapport à la dotation annuelle, grâce aux mouvements intervenus sur les dotations budgétaires en vue de renflouer certaines lignes budgétaires jugées hautement sensibles (Forces de Défense et de Sécurité, évacuations sanitaires, frais d'alimentation des maisons pénitentiaires, et frais d'alimentation des établissements hospitaliers) dont le niveau de sollicitations est très élevé.

2.3.1.3 - Les dépenses de transferts et subventions

A fin septembre 2018, les dépenses de transferts et subventions ont atteint 19,9 milliards de francs CFA sur une dotation de 25,1 milliards de francs CFA, correspondant à un taux d'exécution de 79,2%. En 2017 à la même période ce taux était de 31% pour un montant engagé de 17,67 milliards de francs CFA. De l'analyse comparative de 2017 et 2018, il apparait une augmentation desdites dépenses de 2,19 milliards de francs CFA, soit un taux d'accroissement de 12 %.

Cette hausse est imputable aux paiements réguliers et à terme échu des pensions, des bourses et des vacances. Elle trouve également sa justification par la fréquence élevée des sollicitations de prises en charge d'une partie des dépenses liées aux évacuations sanitaires ainsi que les remboursements des frais médicaux.

A cela s'ajoute les subventions accordées par l'Etat aux structures dont leurs ressources Agences et Offices publics pour soutenir leur trésorerie.

2.3.1.4 - Les dépenses d'investissements

Les dépenses en capital exécutées sur ressources propres au 31 décembre 2018 se chiffrent à 8,5 milliards de francs CFA sur une dotation annuelle de 16,40 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 51,5% contre 14,4% à la même période en 2017.

L'analyse comparative des taux d'exécution des dépenses d'investissement fait ressortir une progression de 37,15 points passant de 14,40 % en 2017 à 51,55 % en 2018. Cette amélioration se justifie par la validation dans le délai des Plans Prévisionnels de Passations des Marchés (PPM), le lancement à temps des phases administratives de passation des marchés et également de la nette appropriation des procédures des commandes publiques.

2.3.1.5 - Les dépenses de remboursement de la dette

Les dépenses de remboursement de la dette et des frais financiers font partie des dépenses à charge de trésorerie. Leur prise en charge est assurée par le Trésor Public sur la base des échéanciers de remboursement et des conventions de prêts. La Direction Générale du Budget procèdera ensuite à leur régularisation au fur et à mesure de la remontée des informations y relatives.

2.4 - Les dépenses spécifiques

Certaines dépenses, en raison de leur caractère spécifique, sont soumis à un suivi particulier. La disponibilité des informations y relatives sont nécessaire et permet de prendre des mesures idoines.

Parmi ces dépenses, figurent : (i) les dépenses en faveur des secteurs sociaux ; (ii) les dépenses liées aux évacuations sanitaires ; et (iii) les dépenses de consommation publique.

2.4.1 - Les dépenses en faveur des secteurs sociaux

Afin septembre 2018, il a été exécuté en faveur des secteurs sociaux, des dépenses hors salaires qui se chiffrent à 28,5 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 51,6 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 55,2%.

Le tableau ci-dessus présente la situation des dépenses sociales à fin septembre 2018.

Tableau n°6 : Situation des dépenses exécutées aux profits des secteurs sociaux à fin septembre 2018 (en milliers de FCFA).

	Dotation Collectif 2018	1er trimestre	2è trimestre	3è trimestre	Cumul à fin septembre 2018	Taux d'exécution à fin septembre 2018
Education	8 944 368	2 114 876	831 785	3 128 352	6 075 013	67,92
Titre II. Fonctionnement	3 828 300	766 115	726 117	2 147 572	3 639 804	95,08
Titre IV. Intervention	3 150 000	1 348 761		570 388	1 919 149	60,93
Titre V. Investissement	1 966 068	0	105 668	410 392	516 060	26,25
<i>Sur ressources propres</i>	1 106 068			297 880	297 880	
<i>Sur ressources extérieures</i>	860 000			112 512	112 512	13,08
Santé et Population	12 668 514	1 241 063	3 265 204	4 377 329	8 883 596	70,12
Titre II. Fonctionnement	5 452 953	1 023 563	1 801 513	1 124 210	3 949 286	72,42
Titre IV. Intervention	490 000	217 500	10 000	92 500	320 000	65,31
Titre V. Investissement	6 725 561	0	1 453 691	3 160 619	4 614 310	68,61
<i>Sur ressources propres</i>	739 167		28 561	163 552	192 113	
<i>Sur ressources extérieures</i>	5 986 394		1 425 130	2 997 067	4 422 197	73,87
Affaires Sociales	5 745 975	233 159	3 080 820	2 685 293	5 999 272	104,41
Titre II. Fonctionnement	105 350	5 959	7 375	58 404	71 738	68,10
Titre IV. Intervention	426 810	104 200		214 834	319 034	74,75
Titre V. Investissement	5 213 815	123 000	3 073 445	2 412 055	5 608 500	107,57
<i>Sur ressources propres</i>	70 934		5 497	36 173	41 670	
<i>Sur ressources extérieures</i>	5 142 881	123 000	3 067 948	2 375 882	5 566 830	108,24
Promotion de la Femme	4 271 267	11 312	20 669	2 648 735	2 680 716	62,76
Titre II. Fonctionnement	52 725	11 312	20 669	164	32 145	60,97
Titre IV. Intervention	25 000	0		25 000	25 000	100,00
Titre V. Investissement	4 193 542	0	0	2 623 571	2 623 571	62,56
<i>Sur ressources propres</i>	8 750			1 499	1 499	
<i>Sur ressources extérieures</i>	4 184 792			2 622 072	2 622 072	62,66
Développement Rural	7 908 575	128 690	255 624	828 016	1 212 330	15,33
Titre II. Fonctionnement	275 525	48 680	31 011	120 506	200 197	72,66
Titre IV. Intervention	960 000	80 010	157 640	95 000	332 650	34,65
Titre V. Investissement	6 673 050	0	66 973	612 510	679 483	10,18
<i>Sur ressources propres</i>	1 177 267		66 973	561 910	628 883	53,42
<i>Sur ressources extérieures</i>	5 495 783			50 600	50 600	
Energie et Hydraulique	11 908 058	1 054 320	167 776	2 317 550	3 539 646	29,72
Titre II. Fonctionnement	14 500	312,5	5 435	3 432	9 180	63,31
Titre IV. Intervention	60 000	0,0	20 000		20 000	33,33
Titre V. Investissement	11 833 558	1 054 007	142 341	2 314 118	3 510 466	29,67
<i>Sur ressources propres</i>	138 000		80 933	24 986	105 919	
<i>Sur ressources extérieures</i>	11 695 558	1 054 007	61 408	2 289 132	3 404 547	29,11
Petites et Moyennes Entreprises	188 450	10 311	35 183	88 801	134 295	71,26
Titre II. Fonctionnement	13 950	313	5 187	6 380	11 880	85,16
Titre IV. Intervention	85 000	0	0	82 421	82 421	96,97
Titre V. Investissement	89 500	9 998	29 996		39 994	44,69
<i>Sur ressources propres</i>	89 500	9 998	29 996	24 425	64 419	71,98
<i>Sur ressources extérieures</i>	0				0	
TOTAL GENERAL	51 635 207	4 793 731	7 657 061	16 074 076	28 524 868	55,24
Total Fonctionnement	9 743 303	1 856 255	2 597 307	3 460 668	7 914 230	81,23
Total Intervention	5 196 810	1 750 471	187 640	1 080 143	3 018 254	58,08
Total Investissement	36 695 094	1 187 005	4 872 114	11 533 265	17 592 384	47,94
<i>Sur ressources propres</i>	3 329 686	9 998	211 960	1 110 425	1 332 383	40,02

Source: DGB

Le tableau ci-dessous présente la situation de l'exécution du budget à fin septembre 2018, hors investissements sur ressources extérieures, tenant compte des mouvements intervenus pour la prise en charges des dépenses.

Tableau n°8 : Exécution du budget à fin septembre 2018

Nature de Dépenses	Dotation Annuelle	Mouvements intervenus		Crédits ouverts	Engagement	Taux engt
		En -	En +			
Dépenses de Personnel	60 611 599			60 611 599	43 440 184	71,67%
Dépenses de	28 532 350	1 100 000	3 120 000	30 552 350	28 800 237	94,27%
Dépenses en frais	6 197 530			6 197 530		
Dépenses d'Intervention	25 060 237	800 000	200 000	24 460 237	19 861 198	81,20%
Dépenses	16 398 544	3 600 000	2 180 000	14 978 544	8 453 863	56,44%
Dépenses de remboursement de la	25 143 510			25 143 510	-	0,00%
Total	161 943 770	5 500 000	5 500 000	161 943 770	100 555 481	62,09%

Source: DGB

2.5 - Dépenses payées par le Trésor

Le montant des dépenses effectuées se chiffre à 156,75 milliards de francs CFA par rapport à un objectif de 159,55 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 97%. Ce résultat s'explique par la prudence en matière de paiement des dépenses en vue de disposer d'un solde positif en fin d'exercice.

Le tableau ci-dessous présente les dépenses payées par nature titre à fin septembre 2018.

Tableau n° 9 : Cumul des dépenses payées par le Trésor à fin septembre 2017 et 2018 (en milliers de FCFA)

	Total des dépenses payées à fin septembre 2017	Prévision des dépenses 2018	Cumul des dépenses payées à fin septembre 2018	Taux de réalisation
Dépenses primaires	72 963 000	120 401 716	82 453 000	68,48
Salaires	37 355 000	60 611 599	41 121 000	67,84
Biens et services	19 217 000	28 532 350	21 897 000	76,74
Frais financiers		6 197 530	-	
Transfert et subventions	16 391 000	25 060 237	19 435 000	77,55
Dépenses d'Investissement	4 854 000	16 398 544	5 743 000	35,02
Remboursement de la dette	22 241 000	25 143 510	32 409 000	128,90
Arriérés	10 775 000		27 280 000	
Autres dépenses			8 862 000	
Total	110 833 000	161 943 770	156 747 000	96,79

Source : DGTCP, 2018



III – PERSPECTIVES POUR LE DERNIER TRIMESTRE 2018

Le dernier trimestre de l'année 2018 sera marqué plus particulièrement par la prudence dans la gestion de la trésorerie en vue d'éviter d'accumuler des arriérés de paiement. En matière du suivi des dépenses publiques, il sera procédé à l'organisation des services en vue de procéder aux opérations de régularisation.

En effet, en termes de mobilisation des ressources, la poursuite de la mise en œuvre des actions arrêtées d'un commun accord avec les services du FMI dans le cadre des discussions au titre de la cinquième revue du programme contribuera à accroître le niveau des recettes.

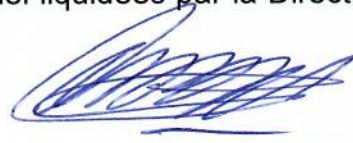
S'agissant de la maîtrise des dépenses publiques, celle-ci se fera prioritairement à travers la masse salariale qui baisserait suite aux mesures suivantes : i) départ à la retraite des fonctionnaires et agents de l'Etat policiers au mois de septembre dont les effets débiteront à partir la fin du mois d'octobre 2018; ii) poursuite du suivi du mouvement des diplomates en fin de mission qui sont rapatriés ; et iii) suspension des salaires des diplomates qui n'auraient pas repris service dans leur administration d'origine. Dans cette dynamique, la Direction Générale du Budget poursuivra le rythme des engagements en adéquation avec le plan prévisionnel de trésorerie afin d'éviter l'accumulation des arriérés de paiement.

Conclusion

Les difficultés rencontrées sont de deux ordres. La première est celle liée à l'instabilité de l'applicatif Ges'Co qui ne permet pas d'importer automatiquement les informations extraites dans Excel pour faciliter les calculs. Il faut passer par une saisie manuelle qui est source d'erreurs si l'on n'y prête pas attention. La seconde est relative à la remontée tardive des données relatives aux investissements financés sur ressources extérieures. En effet, il est prévu dans le budget un montant de 73,7 milliards de francs CFA pour financer les investissements ; malheureusement, la procédure d'exécution ne suivant pas la procédure en vigueur, il est difficile d'avoir les informations sur le niveau de consommation des crédits en temps réel pour leur prise en compte dans le rapport d'exécution budgétaire.



L'exécution budgétaire au quatrième sera marquée davantage aux opérations de régularisation des dépenses payées sans ordonnancement préalable notamment les dépenses de remboursement de la dette, les dépenses en frais financiers, les dépenses de pensions, et les dépenses de personnel liquidées par la Direction de la Solde et des Pensions.



Alexis GUENENGAFO,
Directeur Général du Budget